

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE TUNISIENNE

ASSISTANCE D'URGENCE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AFFECTES PAR LES INTEMPERIES DE
NABEUL

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Le Gouvernement de la République Tunisienne a reçu de la Banque Africaine de Développement un don en vue du financement du projet d'assistance d'urgence aux établissements scolaires affectés par les intempéries dans le Gouvernorat de Nabeul.

L'objectif global du projet est de contribuer à la remise à niveau des infrastructures scolaires et de permettre à une reprise rapide des enseignements/apprentissages dans les écoles affectées par les récentes intempéries dans le Gouvernorat de Nabeul.

Le projet s'articule autour de deux composantes ventilées comme suit :

A. Appui à la restauration des infrastructures scolaires :

A.1. Travaux de réhabilitation des écoles primaires

A.1. Acquisition des équipements

B. Renforcement des capacités de résilience aux risques naturels et climatiques.

Les acquisitions prévues devant être financées au moyen du don sont indiqués ci-après :

Travaux de génie civil :

Réhabilitation des infrastructures des quatre (04) écoles primaires suivantes :

- **Lot 1 .Ecole primaire de Ksar Sâad délégation de Korba**
- **Lot 1 .Ecole primaire de Zangou délégation de Takelsa**
- **Lot 1 .Ecole primaire de Bir Mrouaa délégation de Takelsa**
- **Lot 1 .Ecole primaire Habib Tameur délégation de Soliman**

Un seul appel d'offres est ouvert et composé de quatre lots, soit un lot par école primaire.

Biens :

- a) Acquisition des Fournitures pédagogiques
- b) Acquisition des Mobiliers scolaires
- c) Acquisition du Matériel didactiques (tablettes)

Les Services de Consultants :**Firmes / Bureaux d'Etudes**

- a) Audit de passation des marchés.

Consultants Individuels :

- b) Formation de formateurs en PGRN et développement des modules ;
- c) Formation des enseignants en informatique ; et
- d) Sensibilisation écoles et des communautés d'accueil.

L'acquisition des biens et des travaux se fera selon les procédures de passation des marchés publics en Tunisie et conformément aux procédures d'urgence définies dans le décret n°2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

L'acquisition des services de consultants du projet entrent dans le *cadre des procédures de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement et pour les opérations financées par le Groupe de la Banque*, d'octobre 2015 et conformément aux méthodes et procédures des Dossiers de Sollicitation (DS) de la Banque

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir du **22 avril 2019**.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Commissariat régional de l'éducation de Nabeul

Adresse : rue 18 janvier 1952 8019 Nabeul

Personne à contacter : Nejla gargabou ep Chouchene

Téléphone : (00 216) 53930316

Email : nejla.gargabou@edunet.tn